



Rayons d'Action

Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

48 Boulevard Magenta

35000 Rennes

contact@rayonsdaction.org

Avenue des Pays-Bas, Rennes

Fiche de réception réalisée par les utilisateurs et validée par la commission aménagements de Rayons d'Action

Rayons d'Action réceptionne les nouveaux aménagements

Une démarche collaborative pour améliorer la qualité des infrastructures cyclables

L'association Rayons d'Action est la première association à réceptionner les nouvelles infrastructures cyclables. Cette réception des nouveaux aménagements est l'occasion de constater la conformité avec les différentes législations et chartes, de donner la parole aux utilisateurs et de valoriser les bonnes solutions.

Favoriser le choix du vélo, un engagement commun

Les infrastructures cyclables se trouvent au cœur d'une politique cyclable à visée incitative pour de nouveaux utilisateurs. C'est pour cette raison que les bénévoles de Rayons d'Action militent pour des infrastructures de qualité.

Ces dernières années, les démarches de la collectivité se multiplient pour intensifier le développement du vélo comme mode de transport à part entière. En ce qui concerne les aménagements cyclables, l'élaboration d'un guide rennais des aménagements cyclables et un nombre croissant des nouvelles infrastructures témoignent de ce nouvel élan.

Confronter les nouveaux aménagements aux attentes de leurs utilisateurs

Les nouveaux aménagements sont des opportunités pour croiser les attentes théoriques avec les attentes des utilisateurs réels. Ces réalisations permettent d'avoir un retour instantané des utilisateurs et d'objectiver des idées a priori.

Donner la parole aux utilisateurs et récolter leurs expériences permet de constituer une base pour enrichir les documents et d'ouvrir le sujet à de nouveaux acteurs.

Valoriser des bonnes réalisations et faire rayonner la politique cyclable rennaise

La démarche collaborative et transparente des fiches de réception permettra de mettre en valeur les nouveaux aménagements. La diffusion des fiches de réception a pour objectif de faire connaître et diffuser les bonnes solutions mises en œuvre. Ce sera également l'occasion d'attirer l'attention sur les éléments problématiques des nouveaux aménagements qui nuisent à l'efficacité de la nouvelle infrastructure et la politique cyclable.



Rayons d'Action

Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

48 Boulevard Magenta

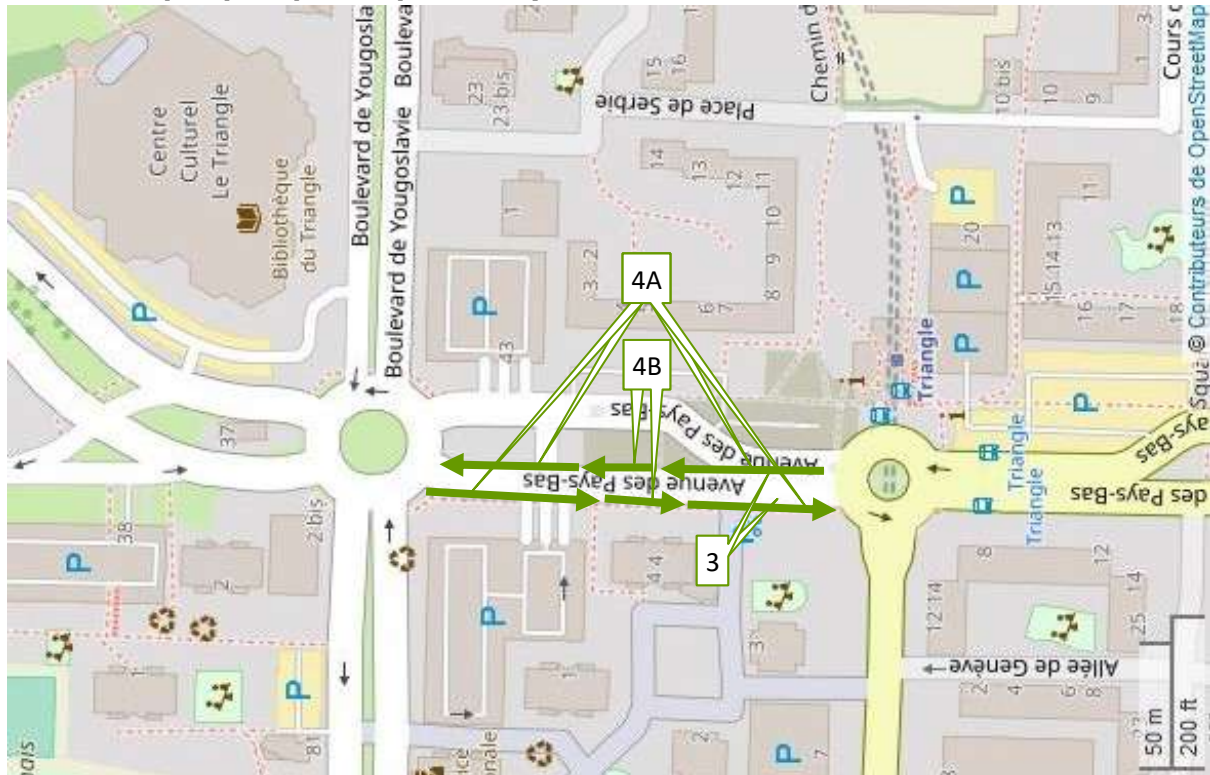
35000 Rennes

contact@rayonsdaction.org

Les nouvelles bandes cyclables de l'avenue des Pays-Bas

L'avenue, dans sa partie sud, est notée comme structurante dans le plan vélo 2020 (catégorie des sections à aménager). L'axe structurant se prolongera par la rue Pierre Le Moine. L'axe relie le centre-ville et Sainte-Thérèse au Blosne, à l'Hôpital Sud, à l'écomusée de la Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Saint-Erblon, Bourgbarré et Orgères.

Localisation de l'aménagement analysé et numéros des grilles d'analyse (se reporter au dossier complet pour plus de précisions)



Appréciation globale

L'aménagement des bandes cyclables fait partie de la requalification de l'avenue et de sa mise à double sens.

Dans l'ensemble les bandes respectent la majorité des exigences du livret technique.

L'îlot semble d'une largeur excessive, **l'interruption de la bande cyclable rend la circulation cyclable dangereuse et est à même d'empêcher les cyclistes non aguerris d'emprunter l'axe.**

Dans cette situation le référentiel prévoit a minima le marquage d'un cédez-le-passage pour matérialiser la priorité de cyclistes. Le plus simple serait de maintenir la bande cyclable de chaque côté en réduisant la largeur de l'îlot et en utilisant les espaces latéraux.